



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les policières et les policiers de la Sûreté du Québec votent à plus de 77 % pour l'entente de principe

Sainte-Julie, le 23 juin 2017 - Les membres de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ), ont voté dans une proportion de 77 % en faveur de l'entente intervenue le 24 mai dernier entre l'APPQ et le gouvernement du Québec.

Pas moins de 4 242 policiers se sont prévalus de leur droit de vote pour un taux de participation de 80 %. Le dépouillement des boîtes de scrutin, pour le renouvellement du contrat de travail débutant le 1^{er} avril 2015 et se terminant le 31 mars 2022, a eu lieu ce matin au bureau de l'APPQ sous la vérification de M^e Érik Morissette de la firme Fasken Martineau.

Le président de l'APPQ, M. Pierre Veilleux, a tenu à remercier tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué au renouvellement de ce contrat de travail.

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec est le plus important syndicat policier au Québec avec ses 5 400 membres.

-30-

Renseignements : Laurent Arel – 514 823-8474 – laurent.arel@gmail.com

Source : Association des policières et policiers provinciaux du Québec